



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/02/14

Reçu en Préfecture le : 28/02/14
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 24 février 2014
D-2014/104**

Aujourd'hui 24 février 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(Présidence de Monsieur Hugues MARTIN à partir de 19h10) Interruption de séance de 17h00 à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,

Excusés :

Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Joël SOLARI, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Wanda LAURENT, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Natalie VICTOR-RETALI

Mise en œuvre de mesures du Projet Social

Madame Véronique FAYET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le troisième Projet Social est, avec l'Agenda 21 et le Projet Urbain, un des trois piliers de l'action municipale. Ainsi, le Projet Social doit par l'action de la collectivité, être le garant du lien qui doit exister entre tous nos concitoyens, jeunes et moins jeunes, familles et personnes isolées, avec une société accueillante aux plus démunis.

Cette démarche est menée dans un cadre transversal et concerté, illustré par le travail mené au sein du Conseil de Développement Social (CDS). Chaque année, la réflexion est partagée avec les habitants et les partenaires durant le forum social et lors de la plénière du Conseil de Développement Social.

En complément des moyens mobilisés habituellement par les services municipaux, le projet social dispose de crédits spécifiques dédiés à l'émergence et à l'expérimentation d'actions. Dans cette démarche, la Ville est soutenue techniquement et financièrement par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Gironde.

Dans ce cadre, il vous est proposé de financer un premier ensemble d'actions réalisées ou lancées en 2014, pour un montant de 127 446 € dont 107 670 € de subventions.

C'est pourquoi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à attribuer, au titre de la programmation 2014, aux organismes cités sur le tableau ci-annexé les sommes d'un montant de 62 873 € pour la part Ville et de 64 573 € au titre de la Convention Territoriale Globale 2014 (CAF),
- à attribuer, au titre de la programmation 2014, au CCAS la somme d'un montant de 2 000 € pour la part CAF CTG, compte 657362, fonction 61.

Ces sommes seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2014, à savoir :

- . pour les subventions, compte 6574, fonction 61,
- . pour les prestations, compte 6228, fonction 61.

- à signer la convention de partenariat correspondante lorsqu'il s'agit d'une association,

- à procéder à l'encaissement de la participation de la CAF au titre du financement du 3^{ème} Projet Social, compte 7478, fonction 61.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 février 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Véronique FAYET

Première Programmation 2014 - Projet Social 3

1 - programmation ville

Mesures Projet Social	Intitulé projet		Porteur de projet	Prestations Projet Social		Subventions Projet Social	
				part ville	part CAF	part ville	part CAF
Mesures 02 C - Mettre en place un référentiel de la participation citoyenne	mission appuis à mise en place referentiel democratie participative	DDLPC	Prestataire à définir par procédure marché public	(7 500 financés DDLPC)	7 500,00 €		
Mesure 6 bis C - Renforcer et promouvoir les initiatives de facilitation d'accès à la culture	faciliter l'accès à la culture et aux pratiques culturelles	DDSU	Centre Social et Familial Bordeaux Nord			(5000 € financés DDSU)	5 000 €
Mesure 7 A - Développer les démarches d'auto production par les ateliers bricolage, couture, mécanique...	ateliers participatifs apprentissage mécanique vélo et couture	DDSU	Récup'R			(2000 € financés DDSU)	2 000 €
	recuper'action : ateliers bricolage mobilier et cuiseurs thermos	DDSU	Centre Social et Familial Bordeaux Nord			7 500 €	7 500 €
Mesure 7 C - Créer un réseau de cuisines solidaires	cuisines solidaires	DDSU	Association des Centres d'Animation de Quartier de Bordeaux (Centre d'animation Bordeaux Sud)			750 €	750 €
	projet participatif réseau cuisines solidaires	DDSU	Association L'Epicierie			3 000 €	3 000 €
Mesure 7 D - Développer l'auto réhabilitation accompagnée de logements	auto réhabilitation accompagnée de logements	DDSU	Compagnons Bâtitseurs Aquitaine			8 500 €	8 500 €
Mesure 10 A - Créer et promouvoir des Systèmes d'Echanges Locaux à Bordeaux	accorderie	DDSU	Accorderie Bordeaux Sud			6 000 €	
Mesure 15 B - Organisation de la plage du Lac	diversifier l'offre d'animations familiales à la plage du Lac	DJSVA	Partenariat avec associations sportives	1 750 €	1 750 €		
Mesure 19 B - Expérimenter de nouveaux modes de gestion des locaux associatifs : La Halle des Douves/ Maison des associations	Animation de territoire en vue de l'ouverture de la Halle des Douves	DJSVA	Association La Halle des Douves			2 000 € (11000 € financés FIL & DJSVA)	7 000 €
Mesure 34 C - Développer la médiation d'écrivains publics et d'interprètes	écrivain public pour tous - Promotion de l'accès aux droits et à l'emploi	DDSU	Atelier Graphite			3 000 €	3 000 €
	traduction, médiation, écrivain public : accès aux droits citoyenneté	DDSU	ASTI			1 250 €	1 250 €
Mesure 62 C - Développer des actions innovantes d'accès au monde de l'entreprise pour les jeunes	atelier radio	Dev Eco / DDSU	Mission locale			1 500 €	1 500 €

Mesure 67 B - Lutter contre le sexisme : Développer des actions de prévention auprès du jeune public (primaire et ados)	atelier vidéo lutte contre le sexisme	DDSU/ CLSPD	Grand Parc Inten'cité			1 100 €	1 100 €	
Mesure 67 C - Lutter contre le sexisme, sensibiliser et soutenir les parents	médiation culturelle éducation fille / garçon	DDSU/ CLSPD	Collectif Bordonor			1 500 €	1 500 €	
Mesure 67 bis A - Prévenir la suralcoolisation des jeunes : Développer la prévention sur l'espace public	médiation équipes TAF	DDSU/ CLSPD	ANPAA			8 000 €		
Mesure 68 A - Organiser dans les quartiers des ateliers de la coéducation avec les familles	workshop associations familiales	DEPEF	UDAF	3 000 €	3 000 €			
Mesure 70 A - Animer le Café des pères	animation et régulation des café des pères	DEPEF / Parentèle	DEPEF / Parentèle	1 388 €	1 388 €			
Mesure 75 C - Mise en place d'actions visant à rompre l'isolement tout au long de l'année	prendre soin du lien	Pôle senior	Association Chréa'telier			3 500 €		
Mesure 78 - Soutenir l'opération "bien vieillir" sur le quartier du Grand Parc	histoire en lien	Pôle senior	Théâtre'Action			2 300 €		
Mesures Projet social en cours de création	conciergerie GINKO	DDSU	SARL Club Services 33			5 000 €	5 000 €	
	fonctionnement cabane à gratter	DDSU	Cabane à gratter			1 835 €	1 835 €	
				TOTAL VILLE	6 138 €	13 638 €	56 735 €	48 935 €
2 - Programmation CCAS								
Mesures Projet Social	Intitulé projet		Porteur de projet	Prestations Projet Social		Subventions Projet Social		
Mesure 6 A - Pérenniser l'espace exposition « l'art au cœur de l'insertion » du CCAS	ateliers photos et programmation d'expositions au CCAS	CCAS	Différentes associations suivant les projets				2 000 €	
				TOTAL CCAS	0 €	0 €	0 €	2 000 €
				TOTAL VILLE + CCAS	6 138 €	13 638 €	56 735 €	50 935 €

TOTAL PART VILLE	62 873,00 €
TOTAL PART CAF	64 573,00 €
TOTAL GENERAL	127 446,00 €